



## EXTRAIT DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°27/2016

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice	22
Présents	15
Pour	16
Contre	0
Abstention	0
Non participation au vote	-

L'an deux mille seize,

le premier juillet à quatorze heures trente,

le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, Président.

**Etai<sup>ent</sup> présents** : Messieurs Charles de COURSON, Jean-Marc ROZE, Philippe SALMON, Gérard BUTIN, Pascal DESAUTELS (+ pouvoir de Annie COULON), Roland BOULARD, Thierry BUSSY, Alphonse SCHWEIN, Eric LEGER, Dominique BISSON, Stéphane LANG,

Et Mesdames Lise MAGNIER, Dominique DETERM, Valérie MORAND et Frédérique SCHULTHESS.

**Absente représentée** : Annie COULON (pouvoir donné à Pascal DESAUTELS).

**OBJET : TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSP DE VITRY LE FRANCOIS - EMPRUNTS « PRET CROISSANCE VERTE » à 0%**

Vu le rapport du Président du conseil d'administration,

Vu la délibération n° 28/2015 du conseil d'administration du 19 novembre 2015,

Vu l'avis favorable du Bureau du conseil d'administration du 17 juin 2016,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- **PREND ACTE** du programme « prêt croissance verte » de financement à 0 % proposé par la Caisse des Dépôts et Consignation,
- **DECIDE** de solliciter la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'obtention d'un prêt dans le cadre du prêt croissance verte pour le financement des travaux de réhabilitation du CSP de Vitry le François.

**Caractéristiques** :

- montant : 1 000 000€
- durée d'amortissement : 20 ans
- périodicité : annuelle
- taux d'intérêt annuel fixe : 0%
- amortissement : constant
- typologie Gissler : 1A
- commission d'insctruction : 0€

- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cet emprunt et de son tirage.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,

Charles de COURSON

ACTE Reçu LE  
11 JUL. 2016  
PRÉFECTURE DE LA MARNE  
DRCL